

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 06 novembre 2025

n° 190-25 C

Objet : RS - Actualisation des membres des commissions

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Marc Fleury
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 3

Pascal Ginollin - Marcel Ferrari - Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Jimmy Bâabâa à Daniel Bouchet - de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Sandra Ferrari à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Franck Morat à Corinne Charles - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Gaëtan Pauchet à Farid Rezzak - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Aloïs Chassot - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Philippe Vuillermet à Florence Bourgeois

- conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Philippe Cordier - Céline Gendron - Sabrina Haerincq - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Damien Regairaz - Sara Rotelli - Walter Sartori

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 06 novembre 2025

délibération n° 190-25 C

objet **RS - Actualisation des membres des commissions**

Thierry Repentin, président, rappelle que par délibération n° 186-23 C du 9 novembre 2023, le Conseil communautaire a désigné les membres des commissions.

Il est proposé d'actualiser la liste des membres des commissions à la suite de démissions ou décès.

Commission	Commune	Retrait
Déchets	Jacob-Bellecombette	Laurence Francart
Economie, enseignement supérieur et transition écologique	Jacob-Bellecombette	Laurence Francart
	Cognin	Marine Mithieux
Habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage	Jacob-Bellecombette	Laurence Francart
Mobilité	Jacob-Bellecombette	Laurence Francart
Bâtiments, patrimoine, travaux et voiries	Cognin	Marine Mithieux
Grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne	Cognin	Marine Mithieux
Tourisme	Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch

Vu les articles L. 2121-22 et L. 5211-40-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 150-23 C du Conseil communautaire du 19 octobre 2023 relative à la modification du périmètre des commissions,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de ne pas procéder au scrutin secret,

Article 2 : d'approuver l'actualisation des membres des commissions conformément au tableau ci-dessus.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **190-25 C**

Objet de l'acte : RS - Actualisation des membres des commissions
Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5
- Autres (dont SEM; Commissions...)
Date de l'acte : 06 novembre 2025
Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251106-lmc1H34371H1-DE
Identifiant unique de l'acte : lmc1H34371H1

Date de transmission en Préfecture : 07 novembre 2025
Date de réception en Préfecture : 07 novembre 2025
Date de publication sur le site internet: vendredi 07 novembre 2025